



Ceyrat, le 16/12/2021

TROPHEE MARCO SOARES
BODY-KARATE et CHALLENGE INTER-CLUBS
DIMANCHE 23 JANVIER 2022

OUVERT A TOUTES LES DISCIPLINES DE LA F.F.K.D.A.

PASS SANITAIRE MASQUE ET GESTES BARRIERES OBLIGATOIRES

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- ✓ 09 :00 Convocation et contrôle des catégories individuelles féminines et masculines (espoir féminin et masculin 1 et 2, honneur féminin et masculin 1, 2, 3 et 4)
- ✓ 10 : 00 Début de la compétition des catégories individuelles féminines et masculines
 - Espoir n°1 : (10 – 13 ans)
 - Espoir n°2 : (14 – 17 ans)
 - Honneur n°1 : (18 – 25 ans)
 - Honneur n°2 : (26 – 35 ans)
 - Honneur n°3 : (36 – 45)
 - Honneur n°4 : (46 et +)
- ✓ 13 : 00 Convocation de toutes les équipes féminines, masculines, mixtes (Equipes de 2 ou 3 règlement spécial Trophée Soares, Pour les Francs équipes de 3) et contrôle des « Open » et des interclubs
- ✓ 13 :30 Début de la compétition des équipes suivie de la compétition des « open » suivie de celle des interclubs.

Puis remise des récompenses et du **TROPHEE MARCO SOARES**

Modalités de la compétition pour le Trophée MARCO SOARES et le Challenge interclubs :

- 1 timbre de licence (celui de la saison en cours)
- 1 certificat médical
- 1 autorisation parentale pour les mineurs
- Tenue sportive exigée (la tenue doit être identique en équipe)
- Apporter la musique sur un CD au format lisible par différents lecteurs

**Zone Interdépartementale Auvergne
De Karaté et Disciplines Associées**

ARTENIUM

4, Parc de l'Artière

63122 CEYRAT

Tél. 04 73 92 43 44

auvergne@ffkarate.fr - <http://sites.ffkarate.fr/auvergne>

+ **clermont
auvergne
métropole**





Les compétiteurs doivent connaître un enchaînement minimum de 1 minute 30 minimum. Attention pour la Coupe de France c'est 1 minute 30 seulement.

Pour le Challenge Interclubs le temps n'est pas limité et pas de tenue exigée.

**Veillez envoyer vos inscriptions par email avant le 10 janvier 2020 à l'adresse suivante :
karinefouquet63@yahoo.com**

Règlement spécifique au TROPHEE MARCO SOARES

Les équipes comprennent 2 à 3 compétiteurs, elles peuvent être composées de femmes, d'hommes ou mixtes.

Equipes Féminines :

- Espoir n°1 : (10 – 13 ans)
- Espoir n°2 : (14 – 17 ans)
- Honneur n°1 : (18 – 25 ans)
- Honneur n°2 : (26 – 35 ans)
- Honneur n°3 : (36 – 45 ans)
- Honneur n°4 : (46 et +)

Equipes Masculines :

- Espoir n°1 : (10 – 13 ans)
- Espoir n°2 : (14 – 17 ans)
- Honneur n°1 : (18 et +)

Equipes Mixtes :

- Espoir n°1 : (10 – 13 ans)
- Espoir n°2 : (14 – 17 ans)
- Honneur n°1 : (18 et +)

Zone Interdépartementale Auvergne De Karaté et Disciplines Associées

ARTENIUM

4, Parc de l'Artière

63122 CEYRAT

Tél. 04 73 92 43 44

auvergne@ffkarate.fr - <http://sites.ffkarate.fr/auvergne>

+
**clermont
auvergne
métropole**





La composition des équipes et sur classement :

Catégorie Espoir, moins de 18 ans ;

Catégorie Honneur 1, le sur classement d'un compétiteur espoir est autorisé ;

Catégorie Honneur 2, le sur classement d'une catégorie inférieure est autorisée ;

Catégorie Honneur 3, le sur classement d'une catégorie inférieure est autorisée ;

Les compétiteurs de l'équipe doivent être licenciés dans le même club.

Un compétiteur en équipe ne peut concourir dans une autre équipe.

Il n'y a aucun remplacement possible en équipe.

Un club peut présenter plusieurs équipes.

CRITERES DE JUGEMENTS :

Les techniques attendues sont au moins : 2 techniques de poing différentes, 2 techniques de pieds différentes, 2 techniques de blocages différents, plusieurs déplacements différents.

Pour juger, les juges tiendront compte des critères suivants :

- Originalité de la démonstration
- Variétés quantitative et qualitative des mouvements et des enchainements
- La difficulté technique
- Le dynamisme
- Le tempo
- L'attitude générale
- La tonicité

En équipe : les critères ci-dessous et la synchronisation des enchainements des compétiteurs avec la musique.

Pour l'attribution du **Trophée MARCO SOARES** :

Les points sont attribués de la façon suivante :

Le compétiteur qui arrive 1er remporte 6 points,

Le compétiteur qui arrive 2^{ème} remporte 4 points,

Les deux compétiteurs qui arrivent 3^{ème} remportent 2 points chacun,

**Zone Interdépartementale Auvergne
De Karaté et Disciplines Associées**

ARTENIUM

4, Parc de l'Artière

63122 CEYRAT

Tél. 04 73 92 43 44

auvergne@ffkarate.fr - <http://sites.ffkarate.fr/auvergne>

+
**clermont
auvergne
métropole**





TEMPS POUR LA MUSIQUE 1 MIN 30 à 1 MIN 35. SAUF POUR LES INTERCLUBS OU LE TEMPS DE LA MUSIQUE RESTE LIBRE.

***Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Karine FOUQUET,
Responsable de la commission BODYKARATE au 07 86 68 01 25***

**Zone Interdépartementale Auvergne
De Karaté et Disciplines Associées**

ARTENIUM

4, Parc de l'Artière

63122 CEYRAT

Tél. 04 73 92 43 44

auvergne@ffkarate.fr - <http://sites.ffkarate.fr/auvergne>

+
**clermont
auvergne
métropole**

